

Compte-rendu du Conseil Municipal De la commune de Surfonds

<p>L'an DEUX MILLE DIX NEUF Le 2 octobre à 20 heures Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Surfonds, En séance publique, sous la présidence de Michel JACK Maire. Étaient présents : Mesdames E. Mallet - M. Blavette et Messieurs A. Dutertre - G. Hattry - H. Garnier Absent(e) : N. Murillo (donne pouvoir à A. Dutertre) - P. Hamelin -S. Foret (donne pouvoir à M. JACK) - M. Voltz Secrétaire de séance : H. Garnier Assistai(en)t également à la réunion : F. Tuytten secrétaire de mairie</p>	<p><u>Date de convocation</u> 24 septembre 2019</p> <p><u>Date d'affichage</u> 9 septembre 2019</p> <p><u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 10 Présents : 6 Votants : 8</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Approbation du compte rendu de la réunion du 4 septembre 2019 :

Après lecture du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 4 septembre 2019, les membres présents qui étaient présents à cette réunion ont approuvé à l'unanimité ce dernier.

M. Harold GARNIER est élu secrétaire de séance.

1-Entretien de la station d'épuration et du poste de relevage : Détermination du coût horaire de l'agent.

M. le Maire rappelle que depuis la construction de la nouvelle station, la surveillance et l'entretien de la station et du poste de relevage est réalisé par l'agent communal de la commune.

Afin d'indemniser financièrement la commune de Surfonds, le travail réalisé doit être quantifié et il faut déterminer le coût horaire de l'agent.

Comme convenu lors de l'établissement du budget, M. le Maire propose de délibérer pour étudier les différents éléments entrant en compte dans le coût horaire de l'employé afin d'émettre une facture à l'encontre du Syndicat d'assainissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-Fixe le coût horaire à 18.62€ de l'agent pour 2019, après avoir étudié les différents éléments entrant en compte dans le calcul (salaire brut mensuel additionné des différentes assurances et charges).

-Précise qu'une facture sera émise à l'encontre du SIA Surfonds-Volnay où figurera le nombre d'heures effectuées par l'agent.

-Précise que cette recette sera encaissée et imputée à l'article 708073 « Remboursement de frais » en section fonctionnement recette.

-Charge M. le Maire d'émettre et de signer tout document afférent à cette décision

2- Organisation du 11 novembre 2019

M. Le Maire rappelle la validation du menu lors de la dernière réunion.

- Le prix du repas des personnes participant au banquet est fixé à 19€ et gratuit pour les personnes de plus de 65 ans (les inscriptions seront prises jusqu'au lundi 4 novembre).

- Les gerbes sont commandées.

- Comme convenu lors du conseil municipal du 12 décembre 2018, la commune n'organisera pas la collecte des bleuets.

3- Délibération relative à la modification des Attributions de compensation.

Le Conseil Municipal de la commune de Surfonds,

Vu le rapport de la CLECT en date du 17 juin 2019,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 19 septembre 2019 adopté à la majorité des 2/3 (copie de la délibération ci jointe),

Vu la nécessité d'une approbation en conseil municipal à la majorité simple sur ce même montant révisé de l'attribution de compensation,

Arrête le montant de l'attribution de compensation définitive pour la commune de Surfonds à hauteur de 3 409.00€ à compter de l'année 2019 soit :

	Attribution de compensation
Nom Communes	
ARDENAY SUR MERIZE	324 391
BOULOIRE	245 205
LE BREIL SUR MERIZE	-3 043
CONNERRE	731 097
COUDRECIEUX	14 441
FATINES	74 364
LOMBRON	87 098
MAISONCELLES	504
NUILLE LE JALAIS	6 368
MONTFORT LE GESNOIS	201 793
SAINT CELERIN	-2 159
SAINT CORNEILLE	-685
INT MARS DE LOCQUENAY	4 105
SAINT MARS LA BRIERE	413 806
NT MICHEL DE CHAVAINES	7 028
SAVIGNE L'EVEQUE	203 742
SILLE LE PHILIPPE	17 248
SOULITRE	58 760
SURFONDS	3 409
THORIGNE SUR DUE	88 692
TORCE EN VALLEE	8 159
TRESSON	6 499
VOLNAY	12 746

Arrête que les nouvelles attributions seront régularisées à réception de la délibération du conseil municipal de la commune au titre de l'année 2019. A compter de 2020, le versement par douzième mensuel sera applicable.

Adoptée à l'unanimité

4-Travaux des commissions

Commission travaux : M. Dutertre propose la date du samedi 12 octobre pour effectuer les installations électriques du préau de la salle polyvalente.

M. Dutertre informe que la cabine téléphonique a été posée sur la dalle près du jardin d'enfants, l'aménagement en « boîte à livres » peut être réalisé.

Commission communication : La distribution du Surfonds Info est programmée semaine 40. Afin de préparer le dernier Surfonds Info de la mandature, Mme Blavette propose la date du 6 novembre 2019 à 19h30 pour une réunion de la commission.

Commission Enfance et scolarité : M. Le Maire fait part d'une demande de subvention venant de l'école de Bouloire pour une classe découverte au mois de mai 2020 dans le Cantal.

3 élèves domiciliés à Surfonds participent à ce projet. Le montant de la subvention demandée s'élève à 550€. Le conseil municipal donne un accord de principe à cette demande et inscrira cette dépense au budget 2020.

Commission culture : M. Hattry fait part de l'ambiance conviviale lors de la remise des prix des maisons fleuries, le 29 septembre dernier.

Il rappelle que le concert de la chorale Epichoeur de l'Ecole Intercommunale de musique Gesnois Bilurien sera à l'église le dimanche 6 octobre. Les préparatifs se feront le samedi après-midi.

Pour l'exposition du dimanche 17 novembre, M. le Maire informe que le prêt de grilles a été demandé à la commune de Connerré.

M. Garnier informe que le Gand Quiz aura lieu le jeudi 21 novembre 2019 à 14h30

Questions et informations diverses

- M. Hattry fait part de plusieurs remarques (randonneurs, pompiers...) qu'il a eues concernant l'entrave dans le chemin communal, près du lieu-dit le Chesneau, par l'arbre couché depuis plusieurs mois.

M. le Maire dit qu'une relance sera faite au propriétaire de cet arbre afin qu'il puisse faire les travaux de déblaiements assez rapidement.

- Présentation des rapports du SMIRGEOMES et de SITELLIA.

- M. Dutertre présente le rapport de fonctionnement de la station d'épuration et du poste de refoulement Rue du Roi David de l'année 2018.

du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Séance du Conseil Municipal de la commune de Surfonds du 2 octobre 2019

Nom et Prénom de l'élu(e)	Présent (e)	Absent(e)	Signature
JACK Michel	X		
DUTERTRE Alain	X		
BLAVETTE Mélanie	X		
GARNIER Harold	X		
HAMELIN Pascal		X	
MALLET Emmanuelle	X		
MURILLO Nathalie		X	(donne pouvoir à M. Dutertre)
HATTRY Gérard	X		
FORET Stéphanie		X	(donne pouvoir à M. Jack)
VOLTZ Patrick		X	